

Conditions générales de location

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à toute location de mobil-home ou d'emplacement sur le terrain du Camping des Roussières. Les caractéristiques principales sont présentées sur le site internet :

<https://www.campingdesroussieres.com/>

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute réservation.

Le camping est ouvert d'avril au 30 septembre. À cette période, l'accueil est ouvert de 9h à 12h30 et de 14h à 19h.

Réservation et paiement

Il est possible d'effectuer une réservation à partir de janvier.

Les tarifs sont en TTC avec un taux de TVA de 10 % applicable au jour où ils ont été déterminés. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés, et la facturation du séjour, entrainera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve.

La réservation est nominative. Il est interdit de sous-louer ou de céder un tiers.

Sur le site : Le client procède de la façon suivante :

1-choix du séjour et paiement des arrhes (sans encaissement immédiat)

2-validation, contre-proposition ou refus par le camping

3-réception par mail du refus ou de l'acceptation par le camping (les arrhes versées ne seront débitées uniquement dans le cas de l'acceptation).

Par voie postale : Toute demande de réservation ne sera effective qu'après réception du contrat dûment rempli, accompagné des arrhes correspondantes plus des frais de réservation

La réservation ne sera définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de réservation, par courrier simple ou par courrier électronique.

Toute modification de la réservation (changement de date, type d'hébergement, nombre de personnes) devra impérativement se faire par écrit.

Réservation d'un emplacement de camping : 105 € dont 85 € à titre d'arrhes + 20 € de frais de réservation en juillet-août.

Le solde est payable, sur place, à l'arrivée.

Pour les séjours «forfait hors saison», le règlement sera mensuel.

Réservation d'un mobil-home : 33% du montant du séjour à titre d'arrhes + 20 € de frais de réservation en juillet-août, une caution ménage de 100 euros, vous sera demandée à votre arrivée.

Le solde du prix est payable au comptant, 30 jours avant le début du séjour. En cas de réservation d'un hébergement, moins de 30 jours avant l'arrivée, la totalité du coût du séjour sera réglée à la réservation.

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà du délai ci-dessus fixé, le Camping se réserve le droit d'annuler le séjour sans remboursement de sa part.

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la commune de Noirmoutier en l'île, n'est pas incluse dans nos tarifs. Elle est à acquitter lors du règlement du solde.

Arrivée départ.

La location d'un emplacement est consentie pour une arrivée de 14h à 19h et pour un départ avant 12h. L'emplacement doit être rendu en parfait état de propreté. La location d'un mobil-home est consentie pour une arrivée de 16h à 19h et pour un départ avant 10h. Le nettoyage des hébergements est à la charge du locataire. A la fin du séjour, il doit être rendu en parfait état de propreté. Les états des lieux se font sur prise de rendez-vous 24h avant le départ. En cas d'impossibilité, ils se feront sans le locataire. Si l'état des lieux est satisfaisant (propreté, irréprochable, matériel conforme avec l'inventaire), la caution sera restituée dans son intégralité au plus tard sous huit jours par courrier ou bien, le locataire recevra un mail informant de la destruction de celle-ci.

Si nous jugeons l'état de propreté irrecevable, cette caution sera retenue.

Toutte casse ou détérioration sera facturée et retenue sur le montant de la caution selon la facture de la réparation. Les inventaires de départs se font sur rendez-vous pris au minimum 24h à l'avance dans la limite de nos disponibilités, en cas d'impossibilité, nous effectuerons le contrôle sans le locataire.

Un seul véhicule est compris dans chaque forfait. Les véhicules supplémentaires devront s'acquitter d'un supplément. Les mineurs non accompagnés d'un parent ne seront pas acceptés sur le camping.

Les animaux tenus en laisse sont acceptés sur les emplacements, si les règles d'hygiène élémentaires sont respectées et moyennant une redevance indiquée sur les tarifs. Néanmoins, en raison de nombreux dégâts survenus dans les locations, nous n'acceptons plus les animaux dans les mobil-homes. Les chiens de catégorie un et deux sont interdits.

Attention : pour des raisons de sécurité, il est interdit de dépasser le nombre d'occupants (enfants et bébés compris) prévu dans chaque hébergement soit maximum 2 ou 5 pour les mobil-homes et maximum 6 pour les emplacements. Toute personne au-delà de la capacité prévue se verra refuser l'accès.

Non occupation

L'arrivée retardée ou le départ anticipé seront à la charge du client. Les charges sont dues à partir du jour de réservation. En cas de retard, nous vous demandons d'en être informé à l'avance. Si vous n'avez pas prévenu, la direction pourra disposer de l'emplacement ou de la location dans un délai de 24h après la date prévue de votre arrivée, soit le lendemain à 14h ou 16h. Les arrhes, solde et frais de réservation resteront acquises au camping.

Annulation

Toute annulation de réservation devra être signalée le plus tôt possible par écrit. Les messages téléphoniques ne sont pas admis.

Le camping n'effectuera aucun remboursement en cas d'annulation : les arrhes, frais de réservation et solde du séjour resteront acquis. C'est pourquoi nous vous conseillons vivement de souscrire à l'assurance annulation/interruption de 3% qui prend en charge, sous certaines conditions, le remboursement de tout ou partie de votre séjour.

Toute demande de diminution de la durée du séjour sera considérée par le Camping comme une annulation partielle.

Les conditions de l'assurance sont consultables sur le site internet ou communicables sur simple demande.

Responsabilité

Le signataire majeur est responsable du matériel qui lui est loué. Il doit pouvoir justifier de l'assurance responsabilité civile. Il appartient aux campeurs de s'assurer.

Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries et en cas d'incident, relevant de la responsabilité civile du campeur. De la même façon, le signataire se voit responsable des personnes accompagnantes.

Les souhaits particuliers sont à signaler à la réservation et ne font pas l'objet d'une garantie d'obtention de notre part.

Ils sont pris en considération, dans la mesure du possible, et en fonction de nos disponibilités. Aucun emplacement précis n'est assuré. La direction se réserve la possibilité de modifier l'affectation d'un emplacement.

Litige.

En cas de litige, après avoir saisi le service client de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an, à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant, les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client sont les suivantes :

Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes :

CM2C, 14 rue St Jean, 75017 PARIS 06. 09. 20. 48. 86. / cm2c@cm2c.net

Un règlement intérieur est affiché sur le site et au camping, le client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter.

Les activités liées à la vente de séjours à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance.

Chers Clients, ces précisions étant nécessaires afin d'éviter tout équivoque, nous vous remercions pour votre confiance et souhaitons que vos prochaines vacances deviennent un souvenir inoubliable.